

PLAN DE COURS

GGR-7053 : Marques, labels et attractivité du territoire

NRC 15012 | Hiver 2020

Mode d'enseignement : Présentiel

Temps consacré : 3-3-3	Crédit(s) : 3
------------------------	---------------

Ce cours a pour objectif d'analyser l'utilisation des concepts de marques et de labels en lien avec les territoires et les destinations touristiques. La problématique de la commercialisation du territoire et des destinations touristiques est abordée, notamment à travers les concepts de marques, de labels, de certification et de logos accordés à des villes, des régions ou des pays. Ce cours présente les problématiques et défis liés au développement d'une marque ou d'un label pour une destination touristique. De façon particulière, sont abordés les intérêts politiques et commerciaux des acteurs d'un même territoire, la commercialisation et la préservation du territoire, ainsi que l'attractivité de la destination touristique. La valorisation touristique du patrimoine, notamment par les sites du patrimoine de l'UNESCO, est étudiée.

Plage horaire

Cours en classe			
vendredi	09h00 à 11h50	GHK-1340	Du 13 janv. 2020 au 24 avr. 2020

Il se peut que l'horaire du cours ait été modifié depuis la dernière synchronisation avec Capsule. [Vérifier l'horaire dans Capsule](#)

Site de cours

<https://sitescours.monportail.ulaval.ca/ena/site/accueil?idSite=113054>

Coordonnées et disponibilités

Laurent Bourdeau, Ph.D.

Professeur titulaire

Pavillon Abitibi-Price, local 3175

<http://www.ggr.ulaval.ca/index.php?id=1134>

Laurent.Bourdeau@ggr.ulaval.ca

Tél. : 418-656-2131 poste 8811

Télec. : 418-656-3960

Laurent Bourdeau

Enseignant

Laurent.Bourdeau@ggr.ulaval.ca

Soutien technique

Équipe de soutien - Systèmes technopédagogiques (BSE)

<http://www.ene.ulaval.ca> 

418-656-2131 poste 414331

Sans frais: 1-877 7ULAAVAL, poste 414331

Automne et hiver	
Lundi au jeudi	8 h à 19 h
Vendredi	8 h à 17 h 30
Été	
Lundi au jeudi	8 h à 17 h
Vendredi	8 h à 16 h

Sommaire

Description du cours	4
Introduction	4
But	4
Objectifs généraux	4
Approche pédagogique	4
Modalités d'encadrement	5
Charge de travail et calendrier	5
Étudiant ayant un handicap, un trouble d'apprentissage ou un trouble mental	6
Contenu et activités	6
Évaluation et résultats	7
Liste des évaluations	7
Informations détaillées sur les évaluations sommatives	7
Rapport de lectures en lien avec une thématique du cours	7
Discussions lors des rencontres hebdomadaires	7
Examen avec documentation	8
Présentation orale du rapport de recherche	8
Rapport individuel de recherche sous forme d'article	8
Barème de conversion	8
Règles disciplinaires contre la tricherie et le plagiat	9
Correction linguistique, retard et présentation des travaux	9
Évaluation de l'enseignement	9
Utilisation d'appareils électroniques pendant une séance d'évaluation	9
Absence aux examens	10
Étudiant ayant un handicap, un trouble d'apprentissage ou un trouble mental	10
Gestion des délais	10
Résultats	10
Matériel didactique	10
Matériel obligatoire	10
Site web de cours	11
Spécifications technologiques	11
Portail thématique de la Bibliothèque	11
Médiagraphie et annexes	11
Médiagraphie	11
Annexes	11

Description du cours

Introduction

Le cours *Marques, labels et attractivité du territoire* est un cours destiné aux étudiants de cycles supérieurs de toutes disciplines. Ce cours est principalement articulé autour de l'étude de la relation entre l'attractivité du territoire et les concepts de marques et de labels. C'est principalement à travers les disciplines du marketing et de la géographie que les étudiants pourront comprendre comment l'attractivité d'un territoire diffère de l'attractivité d'un produit ou d'un service. Le cours cherche à permettre aux étudiants d'opérationnaliser les concepts à travers des applications dans le secteur du tourisme et de la culture.

But

Ce cours vise principalement à comprendre et manipuler les concepts de géographie et de marketing à la gestion des territoires. De plus, ce cours sera l'occasion d'initier l'étudiant au rôle de l'attractivité du territoire auprès des résidents, des investisseurs et des touristes.

Objectifs généraux

Articulé autour de l'attractivité du territoire, ce cours permet de comprendre comment la perception de l'espace peut être affectée par les structures et actions commerciale des villes, régions ou pays.

Objectifs spécifiques

À la fin de ce cours, l'étudiant aura :

- 1) acquis les connaissances propres à l'attractivité d'un territoire;
- 2) identifié les acteurs qui influencent l'attractivité d'un territoire;
- 3) identifié les variables qui influencent l'attractivité d'un territoire;
- 4) différencié les concepts de marque, de labels, de certification et de logo d'un territoire;
- 5) identifié les problématiques associées à la commercialisation et à la protection des territoires;
- 6) différencié les concepts de marque, de personnalité et d'image du territoire;
- 7) identifié les grandes problématiques de la littérature scientifique en matière d'attractivité et de commercialisation du territoire.

Approche pédagogique

Le cours *Marques, labels et attractivité du territoire* se présente sous la forme d'un séminaire à travers lequel les étudiants et le professeur échangeront autour de questions et de concepts liés aux thématiques du cours. La présence en classe des étudiants est donc indispensable. Le cours est conçu selon une approche pédagogique propre à la formation en classe et par Internet. Le matériel didactique et la formule utilisés permettent d'adopter une démarche d'apprentissage axée sur la collaboration, la communication ainsi que le travail individuel et d'équipe.

Durant ce cours, les étudiants auront à lire des articles scientifiques, à consulter des éléments multimédia, des sites Internet, à présenter des résultats de recherche ou à animer une discussion scientifique. Les étudiants devront intégrer dans leurs travaux les connaissances acquises au cours de la session, notamment à travers la rédaction d'un article de recherche, mais également lors de la présentation devant la classe de leur travail.

Voici la liste des activités d'apprentissage qui seront utilisées durant la session :

Présentations sous format PowerPoint

Afin de synthétiser la matière, des présentations en classe ou sur Internet - sous format PowerPoint - présentent les éléments théoriques ainsi que les explications pratiques des travaux de session. Vous devez prendre connaissances de ces présentations afin de réussir les travaux de session.

Lectures obligatoires

Des articles scientifiques sont proposés afin de mieux comprendre les concepts de cours. Les lectures obligatoires sont nécessaires pour la réussite des travaux de session. Elles permettront également d'approfondir les réflexions à travers les forums de discussion ou les échanges en classe.

Lectures complémentaires

Des documents, sites Web ou lectures sont proposées afin d'approfondir le contenu du cours.

Travaux

En plus de leur permettre d'apprendre, la réalisation des travaux permettront aux étudiants de démontrer dans quelle mesure ils manipulent les concepts du cours.

Modalités d'encadrement

Les étudiants sont invités à suivre le calendrier de travail proposé dans la section Calendrier. En adoptant un rythme d'apprentissage régulier dès le début de la session, les étudiants seront en mesure de respecter les échéances du cours, de partager des informations et de discuter avec les autres étudiants du cours, et de bénéficier d'une rétroaction du professeur sur la matière en cours. La personne inscrite reste bien sûr la seule gestionnaire de son temps, mais elle s'engage à remettre les travaux notés aux moments prescrits sous peine de sanction.

Le professeur fournira des rétroactions, notamment lors des discussions en classe, mais également lors de la remise des travaux de session. Bien sûr, vous pourrez communiquer avec votre professeur par courriel pour lui poser des questions.

Charge de travail et calendrier

Ce cours de trois crédits est offert en classe sur une session de 14 semaines.

Calendrier

Semaine	Module	Activités d'apprentissage et évaluations	Activités et lectures
Vendredi 17 janvier 2020	1	<p>Présentation du cours</p> <ul style="list-style-type: none"> Objectifs du cours Évaluation et calendrier (début et fin de session) Déroulement du cours <p>Introduction et label</p> <ul style="list-style-type: none"> Labellisation d'un territoire 	<ul style="list-style-type: none"> Voir la section Contenu et activités
Vendredi 24 janvier 2020	2	<p>Attractivité du territoire</p>	<ul style="list-style-type: none"> Voir la section Contenu et activités
Vendredi 31 janvier 2020	3	<p>Labels du territoire</p>	<ul style="list-style-type: none"> Voir la section Contenu et activités
Vendredi 7 février 2020	4	Labels du territoire et prescripteurs	<ul style="list-style-type: none"> Voir la section Contenu et activités
Vendredi 14 février 2020	5	Marque et labels de territoire	<ul style="list-style-type: none"> Voir la section Contenu et activités
Vendredi 21 février 2020	6	Conférencie attractivité (date à déterminer)	<ul style="list-style-type: none"> Voir la section Contenu et activités

Vendredi 28 février 2020	7	Marques, labels et attractivité du territoire	<ul style="list-style-type: none"> • Voir la section Contenu et activités
Vendredi 6 mars 2020	8	Semaine de lecture	<ul style="list-style-type: none"> • Voir la section Contenu et activités
Vendredi 13 mars 2020	9	Marque du territoire	<ul style="list-style-type: none"> • Voir la section Contenu et activités
Vendredi 20 mars 2020-	10	Image et réputation du territoire	<ul style="list-style-type: none"> • Voir la section Contenu et activités
Vendredi 27 mars 2020	11	Valeur du territoire	<ul style="list-style-type: none"> • Voir la section Contenu et activités
Vendredi 3 avril 2020	12	Examen avec documentation	<ul style="list-style-type: none"> • Voir la section Contenu et activités
Vendredi 10 avril 2020	13	Congé de Pâques	
Vendredi 17 avril 2020	14	Présentation des étudiants	<ul style="list-style-type: none"> • Voir la section Contenu et activités
Vendredi 24 avril 2020	15	Présentation des étudiants	

La date de la présentation d'un ou de plusieurs invités pourrait modifier l'ordre de présentation des modules au cours de la session. Les dates des présentations seront confirmées par le professeur au cours de la session.

Étudiant ayant un handicap, un trouble d'apprentissage ou un trouble mental

Les étudiants qui ont une lettre d'Attestation d'accommodations scolaires obtenue auprès d'un conseiller du secteur Accueil et soutien aux étudiants en situation de handicap (ACSESH) doivent rencontrer leur professeur au début de la session afin que des mesures d'accommodation en classe ou pour les évaluations puissent être organisées. Ceux qui ont une déficience fonctionnelle ou un handicap, mais qui n'ont pas cette lettre doivent contacter le secteur ACSESH au 656-2880, le plus tôt possible.

Le secteur ACSESH vous recommande fortement de vous prévaloir des services auxquels vous avez droit afin de pouvoir réussir vos études, sans discrimination ni privilège. Pour plus d'information, voir la Procédure de mise en application des mesures d'accommodations scolaires à l'adresse suivante : <https://www.aide.ulaval.ca/situation-de-handicap/presentation/> 

Contenu et activités

Le tableau ci-dessous présente les semaines d'activités prévues dans le cadre du cours.

Titre	Date
Module 1 : Présentation du cours et Introduction	
Module 2 : Attractivité du territoire	
Module 3 : Labels du territoire	
Module 4 : Label et prescripteurs	
Module 5: Marques et labels du territoire	
Module 6 : Conférence attractivité (date à déterminer)	
Module 7 : Marques, labels et attractivité du territoire	
Module 8 : Semaine de lecture	
Module 9 : Marques de territoire	
Module 10 : Image et réputation du territoire	

Module 11 : Valeur du territoire	
Module 12 : Examen avec documentation	
Module 13: Congé de Pâques	
Module 14 : Présentation des étudiants	
Module 15 : Présentation des étudiants	

Note : Veuillez vous référer à la section *Contenu et activités* de votre site de cours pour de plus amples détails.

Évaluation et résultats

Liste des évaluations

Sommatives			
Titre	Date	Mode de travail	Pondération
Rapport de lectures en lien avec une thématique du cours	Dû le 10 févr. 2020 à 23h59	Individuel	15 %
Discussions lors des rencontres hebdomadaires	À déterminer	Individuel	5 %
Examen avec documentation	Dû le 3 avr. 2020 à 19h03	Individuel	15 %
Présentation orale du rapport de recherche	Dû le 17 avr. 2020 à 19h01	Individuel	20 %
Rapport individuel de recherche sous forme d'article	Dû le 24 avr. 2020 à 19h00	Individuel	45 %

Informations détaillées sur les évaluations sommatives

Rapport de lectures en lien avec une thématique du cours

Date de remise : 10 févr. 2020 à 23h59


Mode de travail : Individuel

Pondération : 15 %

Remise de l'évaluation : laurent.bourdeau@ggr.ulaval.ca

Directives de l'évaluation :

La réalisation de ce travail vise à permettre aux étudiants de s'approprier un des concepts du cours et de se préparer à animer une des discussions du cours. Vous devez remettre un compte-rendu critique, démontrez que vous manipuler le concept présenté en présentant la portée et la limite de ce concept

Fichiers à consulter :  [GGR-7053 RapdeLec H20.pdf](#) (201,11 Ko, déposé le 16 janv. 2020)

Discussions lors des rencontres hebdomadaires

Date de remise : À déterminer

Mode de travail : Individuel

Pondération : 5 %

Remise de l'évaluation : laurent.bourdeau@ggr.ulaval.ca

Directives de l'évaluation :

La participation en classe de chaque étudiant en classe sera évaluée en fonction de la qualité de leurs interventions en lien avec les marques, labels et l'attractivité du territoire.

Fichiers à consulter :

 [GGR-7053 Discussions H20.pdf](#) (188,96 Ko, déposé le 16 janv. 2020)

Examen avec documentation

Date de remise : 3 avr. 2020 à 19h03
Mode de travail : Individuel
Pondération : 15 %
Remise de l'évaluation : Local 1324 du GH Kruger
laurent.bourdeau@ggr.ulaval.ca

Présentation orale du rapport de recherche

Date de remise : 17 avr. 2020 à 19h01
Mode de travail : Individuel
Pondération : 20 %
Remise de l'évaluation : GHK-1324
laurent.bourdeau@ggr.ulaval.ca

Directives de l'évaluation : Tous les étudiants doivent présenter **le sujet de leur article à réaliser** dans le cadre du cours (Voir à ce sujet les instructions détaillées du *Rapport individuel de recherche sous forme d'article*).


Durée de la présentation : 20 minutes au total.

Fichiers à consulter :  [GGR-7053 Présentation H20.pdf](#) (265,16 Ko, déposé le 18 janv. 2020)

Rapport individuel de recherche sous forme d'article

Date de remise : 24 avr. 2020 à 19h00
Mode de travail : Individuel
Pondération : 45 %
Remise de l'évaluation : laurent.bourdeau@ggr.ulaval.ca

Directives de l'évaluation : Ce rapport de recherche sera remis sous la forme d'un article scientifique et portera sur l'attractivité des territoires. Vous devez rédiger un article scientifique qui pourrait être soumis à une conférence ou un colloque scientifique. Cet article sera principalement rédigé à partir de données secondaires. Le rapport sera présenté selon les normes d'une conférence ou d'un colloque académique.

Fichiers à consulter :  [GGR-7053 Article Hiv20.pdf](#) (277,97 Ko, déposé le 23 janv. 2020)

Barème de conversion

Cote	% minimum	% maximum
A+	89,5	100
A	86,5	89,49
A-	83,5	86,49
B+	80,5	83,49
B	77,5	80,49

Cote	% minimum	% maximum
C+	71,5	74,49
C	68,5	71,49
E	0	68,49


B-	74,5	77,49
----	------	-------

Retard motivé : Z
 Cours non complété : E (échec)
 Note retardée par le professeur : M

La pondération des évaluations est la suivante :

Examen final (en classe) 40 %
 Responsable d'une chronique 10 %
 Participation des étudiants aux forums 10 %
 Évaluation d'un site touristique 40 %

Règles disciplinaires contre la tricherie et le plagiat

Tout étudiant(e) qui commet une infraction relative aux études, au sens du Règlement disciplinaire à l'intention des étudiants de l'Université Laval, dans le cadre du présent cours, notamment en ce que constitue du plagiat, est passible des sanctions qui sont prévues par ce Règlement. Il est très important que chaque étudiant(e) prenne connaissance des articles 23 à 46 dudit Règlement, à : <http://ulaval.ca/reglement-disciplinaire> 

Tout étudiant(e) est tenu, en réalisant tout travail écrit requis dans un cours, de respecter les règles relatives à la protection du droit d'auteur et à la prévention du plagiat dans ses travaux formateurs soumis à l'évaluation. Constituent notamment du plagiat les faits de :

1. copier textuellement un ou plusieurs passages provenant d'un ouvrage sur support de papier ou électronique sans mettre ces passages entre guillemets ni en hors-texte et sans en mentionner la source;
2. résumer l'idée originale d'un auteur(e) en l'exprimant dans ses propres mots (paraphraser) sans en mentionner la source;
3. traduire partiellement ou totalement un texte sans en mentionner la provenance;
4. remettre un travail copié partiellement ou totalement d'un autre étudiant(e) (avec ou sans son accord);
5. remettre un travail téléchargé partiellement ou totalement d'un site d'achat ou d'échange de travaux scolaires.

[Sources: En application de l'article 161 du Règlement des études de l'Université Laval, http://www2.ulaval.ca/fileadmin/Secrtaire_general/Reglements/reglement-des-etudes-2014.pdf, entrée en vigueur le 3 juin 2014. Commission de l'Éthique de la science et de la technologie, *La tricherie dans les évaluations et les travaux à l'université: l'éthique à la rescousse* (rédaction: Denis Boucher), Québec, 15 mai 2009; texte adapté ici le 16 juillet 2009.]

Correction linguistique, retard et présentation des travaux

Un maximum de 15 % pourra être enlevé aux résultats de chacun des examens et des travaux pour des fautes de grammaire, d'orthographe, de ponctuation ou de syntaxe, ainsi que pour la propreté du document, et cela à raison d'un demi-point (0,5 %) par faute ou erreur constatée. La correction des travaux d'étudiants non francophones fera l'objet d'une considération particulière.

Aucun retard injustifié à la remise des travaux ne sera toléré.

Évaluation de l'enseignement

À la fin de ce cours, l'Université peut procéder à l'évaluation du cours afin de vérifier si la formule pédagogique a atteint ses buts. Cette dernière étape est très importante et les responsables du cours vous remercient à l'avance pour votre collaboration.

Utilisation d'appareils électroniques pendant une séance d'évaluation

Le seul appareil électronique toléré pendant une séance d'évaluation est la calculatrice.

Les calculatrices autorisées durant les séances d'examen pour tous les cours offerts par la Faculté de foresterie, de géographie et de géomatique sont les suivantes :

- Hewlett Packard HP 20S, HP 30S, HP 32S2, HP 33S, HP 35S
- Texas Instrument TI-30Xa, TI-30XIIB, TI-30XIIS, TI-36X (plus fabriqué),
- BA35
- Sharp EL-531**, EL-535-W535, EL-546**, EL-510 R, EL 516*, EL-520**

- Casio FX-260, FX-300 MS, FX-350 MS, FX-300W Plus, FX-991MS, FX-991ES (plus fabriqué), FX-991W*, FX-991ES Plus C*

* Modèles qui ne seront plus autorisés dès 2016.

** Calculatrices Sharp: sans considération pour les lettres qui suivent le numéro.

Absence aux examens

Un étudiant absent à un examen ou à toute autre séance d'évaluation obtient automatiquement la note zéro à moins qu'il ait des motifs sérieux justifiant son absence.

Les seuls motifs acceptables pour s'absenter à un examen et avoir droit à un examen de reprise sont les suivants :

- **Convocation par une cour de justice** durant la plage horaire prévue pour l'examen avec preuve de convocation.
- **Maladie durant la plage horaire prévue pour l'examen avec un billet de médecin** précis incluant les dates d'invalidité et les coordonnées du médecin.
- **Mortalité d'un proche** avec preuve de décès et lettre d'une tierce personne attestant du lien de parenté ou autre lien entre l'étudiant et la personne décédée.
- Les pièces justificatives doivent être des originaux et doivent être présentées à l'enseignant, au directeur de programme ou au secrétariat des études (1250 pavillon Abitibi-Price) le plus rapidement possible.
- Aucune justification d'absence reliée à des événements sportifs (sauf pour les athlètes du Rouge et Or, sur approbation préalable de la direction de programmes) ou reliée à un emploi, à un conflit d'horaire avec d'autres cours ou examens ou à des horaires de voyage conflictuels (billets d'avion déjà achetés, par exemple) n'est acceptable.
- Les conflits d'horaire doivent être résolus au tout début de la session, avant la fin de la période de modification du choix de cours, par l'étudiant lui-même. Un étudiant inscrit au cours après cette date est réputé ne pas avoir de conflit d'horaire et pourra se présenter à tous ses examens.
- L'étudiant dont l'absence est dûment justifiée a l'obligation de se rendre disponible pour un examen de reprise à la date fixée par l'enseignant sans quoi il obtiendra la note zéro pour cet examen.

Étudiant ayant un handicap, un trouble d'apprentissage ou un trouble mental

Les étudiants qui ont une lettre d'Attestation d'accommodations scolaires obtenue auprès d'un conseiller du secteur Accueil et soutien aux étudiants en situation de handicap (ACSESH) doivent rencontrer leur professeur au début de la session afin que des mesures d'accommodation en classe ou pour les évaluations puissent être organisées. Ceux qui ont une déficience fonctionnelle ou un handicap, mais qui n'ont pas cette lettre doivent contacter le secteur ACSESH au 656-2880, le plus tôt possible.

Le secteur ACSESH vous recommande fortement de vous prévaloir des services auxquels vous avez droit afin de pouvoir réussir vos études, sans discrimination ni privilège. Pour plus d'information, voir la Procédure de mise en application des mesures d'accommodations scolaires à l'adresse suivante : <https://www.aide.ulaval.ca/situation-de-handicap/presentation/> 

Gestion des délais

Pour le travail maison ou la présentation de votre chronique, une pénalité de 10 % par jour de retard au-delà de la date prévue est appliquée. Après une semaine de retard, votre travail ou votre chronique sera refusé. Le travail de session doit obligatoirement être transmis par courriel au professeur sous format word.

Résultats

- Les résultats des travaux ou les rétroactions seront transmis en cours de session.

Matériel didactique

Matériel obligatoire

Les lectures obligatoires du cours sont affichées dans chacun des modules du cours (Voir dans la section Contenu et activités). Les étudiants doivent lire les chapitres de livres ou les articles scientifiques avant de se présenter en classe.

Site web de cours

Le site web du cours est situé sur la plate-forme de cours disponible à l'adresse suivante : <https://www.portaildescours.ulaval.ca>.

Le matériel didactique disponible sur le site web du cours comprend :

- les notes de cours (en format pdf)
- les références (liens web et références)


Spécifications technologiques



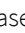

Pour pouvoir suivre ce cours, vous devrez disposer du matériel et des logiciels suivants :

Logiciels		Adresse web	Prix
Lecteur PDF	Acrobat Reader version 9.0 ou +	www.adobe.com	Gratuit
Machine virtuelle	Java	www.java.com	Gratuit
Lecteur Flash	Macromedia Shockwave Player	www.adobe.com	Gratuit

Portail thématique de la Bibliothèque

La Bibliothèque de l'Université Laval offre à ses usagers l'accès à des informations et des outils en recherche documentaire regroupés par discipline :

- Livres, articles, documents multimédias, etc.
- [Bases de données de la discipline](#) 
- Nouveautés
- Suggestions de votre conseiller à la documentation
- Trucs et astuces
- Etc.

Pour réaliser vos travaux de session, vous êtes invités à utiliser les ressources de la [bibliothèque de l'Université Laval](#) . En plus de nombreux livres portant sur le tourisme, vous trouverez moult informations sur la [géographie](#)  ainsi que de nombreuses [bases de données](#)  contenant des revues scientifiques. Si vous accédez aux bases de données de l'extérieur du campus, vous devez auparavant vous brancher par l'[accès hors-campus](#) .

Médiagraphie et annexes

Médiagraphie

Les chapitres de livre et articles scientifiques que vous devez lire dans le cadre de cours sont disponibles dans les bases de données de la bibliothèques de l'Université Laval. Outre les sources bibliographiques disponibles à chaque semaine, vous retrouverez une médiagraphie spécifique à chacun des modules.

De plus, vous trouverez dans la section *Annexes* du plan de cours des sites internet qui vous permettent d'accéder à des bases de données contenant des articles scientifiques ou des documents professionnels.

Annexes

Pour la réalisation de vos travaux, vous êtes invités à utiliser les bases de données de la bibliothèque ou certaines sites internet.

[Google Scholar](#) 

Ce *moteur de recherche* vous permettra de trouver des articles scientifiques ou professionnels. Vous n'avez pas besoin d'être branché à la [Bibliothèque de l'Université Laval](#) afin d'utiliser ce moteur de recherche.

[Accès hors campus \(Service WebVPN\)](#)

Si vous travaillez *hors-campus* (ex. de la maison), vous avez accès aux [bases de données de la Bibliothèque de l'Université Laval](#) afin de réaliser vos travaux. Si vous êtes à l'extérieur du campus, vous devez vous brancher au Service WebVPN avant d'accéder aux [bases de données de la Bibliothèque de l'Université Laval](#).

[Portail de la géographie](#)

Pour la réalisation de vos travaux, vous êtes invités à visiter le *portail* de la géographie de la [Bibliothèque de l'Université Laval](#). Vous y trouverez moult informations pertinentes sur la géographie.

[Hospitality and Tourism Complete](#)

Cette base de données contient des revues de recherche portant notamment sur le *tourisme*. Vous trouverez dans cette base de données les principales revues scientifiques de langue anglaise. Si vous êtes hors du campus, vous devez vous brancher au Service WebVPN afin d'accéder à cette base de données.

[Eureka](#)

Cette base de données contient des *revues ou des journaux professionnels*. Vous y trouverez de nombreux articles de quotidien en français. Si vous êtes hors du campus, vous devez vous brancher au Service WebVPN afin d'accéder à cette base de données.

[Leisure Tourism Database](#)

Cette base de données contient des revues de recherche portant notamment sur le *tourisme et le loisir*. Vous trouverez dans cette base de données les principales revues scientifiques de langue anglaise. Si vous êtes hors du campus, vous devez vous brancher au Service WebVPN afin d'accéder à cette base de données.

[Science direct](#)

Cette base de données contient des revues de recherche portant notamment sur la *consommation*. *Vous trouverez plusieurs dont plusieurs portent sur le tourisme et le loisir*. Vous trouverez dans cette base de données les principales revues scientifiques de langue anglaise. Si vous êtes hors du campus, vous devez vous brancher au Service WebVPN afin d'accéder à cette base de données.

[Citez vos sources](#)

Pour vos *références et citations*, je vous invite à consulter cette page électronique de la Bibliothèque de l'Université Laval. Vous pouvez adopter ou vous inspirer du style de l'APA ou de l'MLA. Prière de présenter vos références de façon uniforme et ce, tant dans le texte que dans la section Bibliographie de vos travaux.